



## Conseil d'établissement

#### Séance ordinaire du mardi 16 décembre 2014 - 19h

Bibliothèque - Édifice Émile-Legault

#### Ordre du jour :

- 1. Mot de bienvenue et vérification des présences (2min).
- 2. Photo CÉ 2014-2015 (5min).
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5min).
- 4. Adoption du procès verbal du 25 novembre 2014 et dépôt sur le site internet (2min).
- 5. Parole à l'assemblée (10min).
- 6. Plan d'action 2014-2015 (projet de Marie-Ève Gendron, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire) (10min).
- 7. Règles de régie interne 2013-2014 -modification (5min).
- 8. Suivi au procès verbal du 25 novembre 2014 (5min).
- 9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence(révision annuelle ou actualisation) (2min).
- 10. Critères de sélection d'une direction d'école (10min).
- 11. Transport (10min).
- 12. Projets activités sportives et éducatives (5min).
- 13. Reddition compte budgétaire 2013-2014 Adoption- (10min).
- 14. Projet éducatif 2015-2018 (10min).
- 15. Édifices :St.Germain, Émile-Legault, Cardinal (10min).



- 16. Les Margaux (2min).
- 17. Correspondance (2min).
- 18. Parole au représentant du CRPRN (5min).
- 19. Parole au représentant des élèves (5min).
- 20. ParentSLaurent (5min).
- 21. Mot de la direction (5min).
- 22. Affaires diverses (5min).
- 23. Levée de la séance.



# Conseil d'établissement

## Séance ordinaire du mardi 16 décembre 2014 - 19h00

## Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

Présences :	Tamburgi, Pascale (Parent et Présidente)	Carrara Anthony (Enseignant)
	Beauchamp, Lyne (Parent et vice-présidente)	Muller, Isabelle (Enseignante)
	Giraldeau, Julie (Parent)	Der Artinian, Margaret (Enseignante)
	Piché, Louise (Parent)	Bérubé, Julie (Enseignante)
	Tarabuta Alfredo (Parent)	Leblanc, Robert (Professionnel Non- Enseignant - PNE - Animation à la vie étudiante)
	Wambo Henriette (Parent)	Pizzichemi, Joël (TES)
	Pené, Delphine (Membre de la communauté)	Assande, Fetewa Huguesse (Élève)
		Brisebois, Patrice (Directeur de l'école)
		Bissonnette, Annik (Directrice adjointe)
Absences:	Charles, Ricky (Élève)	
Invité (es) :	Aucun	

#### Ordre du jour :

## Remise de documents qui seront utilisés lors du CÉ

- 1. Mot de bienvenue et vérification des présences (2min).
  - Madame Tamburgi souhaite la bienvenue à tous. La séance est ouverte à 19h10. Remerciement(s) de la présidente à Madame Der Artinian pour la préparation du léger goûter.



## 2. Photo CÉ 2014-2015 (5min).

- Voir pièce jointe.
- M.Carrara sera le gardien du temps de la séance.
- Madame Tamburgi demande de respecter le temps accordé à chacun des points.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5min).

- Ajout des points suivants :
  - > Point 10 : Dérogation pré-DEP par Monsieur Brisebois
  - Point 12 : Niagara et 24 heures (le conseil étudiant) par Monsieur Robert Leblanc
- Point reporté à la prochaine séance :
  - Point 20 : ParentSLaurent
- Proposé par : Anthony Carrara Appuyé par : Lyne Beauchamp Adopté à l'unanimité

## 4. Adoption du procès verbal du 25 novembre 2014 et dépôt sur le site internet (2min).

- Madame Piché demande des précisions au point 4 concernant la définition du mot locataire dans l'acte d'établissement.
- Proposé par : Robert Leblanc Appuyé par : Julie Giraldeau Adopté à l'unanimité

#### 5. Parole à l'assemblée (10min).

- Il n'y a pas de public.
- 6. Plan d'action 2014-2015 (projet de Marie-Ève Gendron, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire) (10min).
  - Monsieur Brisebois présente le plan d'action 2014-2015 pour le service d'animation à la vie spirituelle et d'engagement à la vie communautaire :



- Comité Jeunes Leaders
- II. Comité du magasin scolaire Mini-DEP
- III. Journée d'engagement bénévole
- IV. Formation en gestion des déchets électroniques
- V. Formation sur les enjeux d'accès à l'eau potable
- VI. «Write to Rights Amnesty International»
- VII. Programme engagement étudiant
- VIII. Comité développement durable Semaine de l'environnement
  - IX. Comité entrepreneuriat
  - X. Opération récup'ton casier
- XI. Soirée de reconnaissance de l'engagement étudiant
- Personnes responsables de mettre en place le plan d'action:
  - Édifice Émile-Legault : Mme Marie-Ève Gendron
  - Édifice Saint-Germain : Mme Vanessa Ung
  - Édifice Cardinal : Mme Emma Fréchette
- Il est important de noter que le plan d'action est fait par les élèves à l'aide de Mme Marie-Ève Gendron et M. Dominic Vézina.
- Proposé par : Fetewa Huguesse Assande

Appuyé par : Isabelle Muller

Adopté à l'unanimité

#### 7. Règles de régie interne 2013-2014 -modification (5min).

Madame Tamburgi demande d'ajouter, au point 9.7 des *Règles de régie interne* 2013-2014, le budget de fonctionnement en respectant la Loi de d'instruction publique (exemples : frais de garde, transport, etc.).

Proposé par : Pascale Tamburgi Appuyé par : Robert Leblanc

Adopté à l'unanimité

#### Résolution CE- 14/15-04

Lors de la réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Saint-Laurent le 16 décembre 2014, il fut résolu d'ajouter des explications



relatives au budget de fonctionnement du dit conseil, en respectant la loi sur l'instruction publique(art.65 et art.66) et ce au point 9.7 des règles de régie interne 2013-2014.

Le budget du conseil d'établissement peut être utilisé pour rembourser certaines dépenses des membres encourus durant l'exercice de leurs fonctions. Cela pourrait inclure les frais de déplacement, les frais de gardiennage, les frais de formation et de perfectionnement et certains frais reliés à l'organisation et la tenue des réunions. Il ne peut pas inclure les dépenses pour des élèves de l'école ou de dons (par exemple, activités éducatives, prix de participation).

Le budget du conseil d'établissement ne peut pas être transféré à un autre poste budgétaire.

Ce budget annuel, s'il n'est pas dépensé, est cumulatif d'année en année.

Il est également résolu de changer la nomenclature de règles de régie interne 2013-2014:Les règles de régie interne 2014-2015 par la résolution CE-14/15-05.

Proposé par : Pascale Tamburgi Appuyé par : Robert Leblanc

Adopté à l'unanimité

#### 8. Suivi au procès-verbal du 25 novembre 2014 (5min).

Lettre Cardinal – Demande de Madame Margaret Der Artinian.
 Monsieur Brisebois informe les membres que la lettre est prête à être envoyée.

Intention de la lettre : Informer les parents que la direction n'a pas d'informations supplémentaires au sujet de l'avenir de l'édifice Cardinal.



Monsieur Salah Dine Ouici la donnera aux élèves demain. De plus, un envoi GPI sera fait. (Le GPI ne fonctionnait pas aujourd'hui)

Aucune nouvelle de la CSMB au sujet de l'avenir de Cardinal. Le tout confirmé par Madame Wambo, représentante au CRPRN.

- Sécurité sur le boulevard Marcel-Laurin
  - Les travaux concernant la signalisation lumineuse entre la rue De l'Église et Descelles ont débuté. Le tout sera opérationnel au printemps 2015.
  - ➤ De plus, une rencontre avec les agents techniques en circulation et stationnement est prévue le mardi 13 janvier. Le but est de 1) faire part de nos besoins et 2) mettre de la pression pour accélérer les travaux.
- 9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (révision annuelle ou actualisation) (2min).
  - Point reporté au prochain CÉ.
  - Personnes responsables de ce dossier :

Édifice Émile-Legault : Alain Duchesne

Édifice Saint-Germain : France Pilon

Édifice Cardinal : Salah Dine Ouici

#### 10. Dérogation pré-DEP : Grille-matière et demande d'approbation par le CÉ

- Monsieur Brisebois explique la *Dérogation pré-DEP*: «La commission scolaire doit obtenir l'autorisation du ministre pour favoriser la réalisation d'un projet pédagogique particulier visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 15 ans à entrer en formation professionnelle, et ce, conformément aux 3<sup>e</sup> alinéas des articles 222 et 459 de la Loi dur l'instruction publique (LIP).» Ainsi, la grillematières 2014-2015 doit être approuvée par le CÉ.
- Demande de la Résolution par Monsieur Brisebois.

Proposé par : Louise Piché

Appuyé par : Henriette Wambo

Adopté à l'unanimité



## 11. Critères de sélection d'une direction d'école (10min).

- A chaque année, le CÉ doit revoir les Critères de sélection d'une direction d'école.
- La commission scolaire doit en tenir compte lors des concours de direction.
- Des modifications sont apportées. Les Critères de sélection d'une direction d'école sont les suivants :
  - I. Poursuivre les orientations du projet éducatif.
  - II. Être disponible et présent auprès des élèves et des familles.
  - III. Assurer une communication efficace avec les familles.
  - IV. Assurer une saine gestion des ressources.
  - V. Avoir une expérience professionnelle en milieu défavorisé et avec les communautés interculturelles.
  - VI. Faire preuve de leadership et de collaboration avec le personnel de l'école et auprès des acteurs de la communauté.
  - VII. Poursuivre le développement des activités parascolaires.
  - VIII. Connaître le secteur de l'adaptation scolaire.
    - IX. Poursuivre le développement de toutes les activités sportives.
    - X. Avoir une connaissance des défis pédagogiques à relever auprès du corps enseignant et d'une clientèle d'élèves en difficulté.

Proposé par : Isabelle Muller
 Appuyé par : Pascale Tamburgi
 Adopté à l'unanimité

<u>Pause de quelques minutes : Cadeaux remis aux membres du CÉ et fabriqués par les élèves de Madame Margaret Der Artinian. Geste très apprécié par tous.</u>

#### 12. Transport (10min).

- Mesdames Lussier et Pilon ont remarqué une amélioration au niveau du transport.
- Aussi, il y a eu une amélioration des statistiques des retards depuis le dernier CÉ.
- Elles confirment qu'une lettre de la part de la STM a été remise aux parents.



 Cependant, aucune lettre n'a été envoyée aux parents concernant les premières neiges. Lettre ayant pour objectif de donner quelques conseils et/ou renseignements sur l'hiver québécois.

#### 13. Projets activités sportives et éducatives (5min).

- Voyage à New-York : groupes de FMS TED et FPT TED
  - Quand ? 22 au 24 mai 2015
  - ➤ Hôtel situé au New Jersey
  - Le coût du voyage : 350 \$ (hôtel, activités et repas)
  - Activités: Times Square, Empire State Building, Pont de Brooklyn, etc.
  - Proposé par : Julie Bérubé
    Appuyé par: Anthony Carrara
    Adopté à l'unanimité
- Voyage à Niagara
  - > Pourquoi ? Compétition de cheerleading
  - Quand ? 9 au 11 avril 2015
  - > Le coût ? Autofinancement
  - Nombre de personnes : 19 jeunes et 3 adultes (entraîneurs)
  - Proposé par : Joël Pizzichemi Appuyé par: Julie Giraldeau Adopté à l'unanimité
- Le 24 heures (conseil étudiant)
  - Activité reportée aux 30 et 31 janvier 2015 (au lieu du 23 et 24 janvier 2015)
  - Proposé par : Joël Pizzichemi
    Appuyé par: Julie Giraldeau
    Adopté à l'unanimité



#### 14. Reddition compte budgétaire 2013-2014 - Adoption- (10min).

- Monsieur Brisebois explique dans le détail le bilan annuel de la direction au CÉ: Rapport analytique détaillé du budget pour l'année financière2013-2014. En résumé, « la disponibilité totale du budget est de 0% à la fin de l'année scolaire 2013-2014. Un travail de clarification des dépenses et d'attribution dans les bons postes budgétaires ont permis de dépenser l'ensemble des locations attribuées et planifiées dans l'ensemble des fonds. »
- Résolution demandée.

Proposé par : Pascale Tamburgi
 Appuyé par: Lyne Beauchamp
 Adopté à l'unanimité

#### 15. Projet éducatif 2015-2018 (10min).

- Compte-rendu du 5 décembre 2014 par Monsieur Brisebois :
  - Lors de la rencontre, le comité a fait une analyse de la diversité culturelle de l'école et des taux de réussite pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Il est important de recueillir le plus d'informations possibles avant de faire l'analyse...tout ceci dans le but d'élaborer le projet éducatif.
  - ➤ En ce qui concerne le questionnaire, il est souhaitable de les parents passent au travers pour enlever et/ou ajouter des questions.
  - Monsieur Fortin, directeur adjoint de la 3<sup>e</sup> secondaire et de l'accueil, travaille présentement pour recueillir d'autres données.

#### Prochaine étape :

- Solliciter les enseignants pour l'élaboration du projet éducatif. Raison : avoir un équilibre entre les membres du personnel et les membres du CÉ.
- Valider le questionnaire. Il sera important d'être capable de distinguer les trois édifices.
- Écrire les grandes orientations.



- Questionnements par Madame Beauchamp :
  - Peut-on avoir le courriel des parents ? But : Rejoindre le plus grand nombre de parents.
  - ➤ Les parents qui ont plus d'un enfant remplissent-ils plus d'un sondage ? (Pas les mêmes besoins selon les édifices )
  - > Après la compilation des données, aurons-nous d'autres rencontres ?

#### 16. Édifices : Saint-Germain, Émile-Legault et Cardinal (10min).

- Édifice Saint-Germain : La lettre de la STM a été envoyée aux parents le 1er décembre.
- Édifice Cardinal: Madame Piché s'exprime sur l'avenir de Cardinal. Elle souligne la difficulté à recevoir de l'information. Pourquoi pas d'horizon? Les parents sont inquiets Cependant, Monsieur Sylvain, directeur général de la CSMB, dit qu'une décision sera prise à la mi-janvier. Monsieur Brisebois répète que présentement aucun changement n'est prévu, et ce, à cause du climat politique instable.

#### 17. Les Margaux (2min).

■ Il y aura des changements...À suivre

#### 18. Correspondance (2min).

 Vœux de la part de Monsieur Alan DeSousa, maire de l'arrondissement Saint-Laurent.



#### 19. Parole au représentant du CRPRN (5min).

Madame Henriette Wambo, déléguée au CRPRN, nous informe de ce qui suit :

- Le comité régional de parents du regroupement nord s'est rencontré le 4 décembre. M. Dominic Bertrand représentait la CSMB et a dressé le rapport suivant:
  - Selon l'actualité, le Ministre tient à diminuer les CS de 72 à 46. Il n'a pas consulté les CS pour le redécoupage des territoires dans la région de Montréal. La bonne gestion de la CSMB serait la raison de l'agrandissement de son territoire.
- Au comité des commissaires, le statut particulier de l'école Jonathan a été adopté. La convention de partenariat entre la CSMB et le Ministère sur les objectifs en ce qui à trait à la diplomation a été signée et sera retournée au Ministère.
- Le 40e congrès annuel de l'Association québécoise des élèves en trouble d'apprentissage (AQETA) aura lieu les 26 et 27 mars 2015. Amélia Rodriguez, déléguée des EDHAA représentera le CRPRN.
- La question sur nombre de membres d'un CÉ a été posée et il est répondu qu'un CÉ peut avoir au maximum 20 membres. La modification doit être soumise au cours de l'année lors que la CSMB fait la demande à l'école.
- Il a été rappelé lors des discussions au comité que les informations ne peuvent être divulguées tant que le procès verbal n'est pas adopté. Une fois le pv adopté, il est publié sur le portail de l'école et tout le monde intéressé peut aller chercher l'information.

#### 20. Parole au représentant des élèves (5min).

- Journée sans uniforme :
  - Bilan = Très bien
- Activités prévues pour le 19 décembre en avant-midi :
  - > 1<sup>ère</sup> période : Bingo pour tous
  - > 2<sup>e</sup> période : Dîner-partage (5<sup>e</sup> secondaire)
  - À 10 heures : Déjeuner de Noël (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire)



### Spectacle de Noël (Accueil et Adaptation scolaire)

➢ À 10h45 : Spectacle de Noël (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire) Déjeuner de Noël (Accueil et Adaptation scolaire)

#### 21. ParentSLaurent (5min).

Point reporté

#### 22. Mot de la direction (5min).

Monsieur Brisebois remercie tous les membres du CÉ pour leur agréable collaboration. Il souhaite à tous de belles fêtes...Bon repos

### 23. Affaires diverses (5min).

Monsieur Brisebois annonce que ce jeudi aura lieu le souper de Noël pour tous les membres du personnel des édifices Émile-Legault et Saint-Germain. Un seul et unique souper pour démontrer notre bon climat de travail

#### 24. Levée de la séance.

- Ayant épuisé tous les points de l'ordre du jour, la séance est levée à 21h44.
- Madame Tamburgi souhaite à tous :Joyeux Noël et Bonne Année 2015

■ Proposé par : Anthony Carrara Appuyé par : Pascale Tamburgi

Adopté à l'unanimité

Pascale Tamburgi, Présidente

Patrice Brisebois, Directeur